Catalogue 11-001F (English 11-001E) ISSN 0380-6103

Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 24 février 1998
Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Indice composite,** janvier 1998 — 2
  La croissance de l'indice composite observée en janvier dernier est demeurée la même que celle de 0,3 % enregistrée en décembre.
- **Fraude au Canada,** 1977 à 1996 — 4
  Dans l'ensemble, le taux de fraudes a régressé pour une cinquième année consécutive en 1996, atteignant son plus faible niveau depuis deux décennies. Le principal facteur à l'origine de ce repli a été la baisse significative des fraudes par chèque. Les fraudes par carte de crédit ont toutefois considérablement augmenté durant les deux dernières années.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Assurance-emploi, décembre 1997 — 8
Statistiques sur le broyage, janvier 1998 — 9

NOUVELLES PARUTIONS — 10

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

Indice composite

Janvier 1998

L'indice composite a progressé de 0,3 % en janvier, après des gains de 0,3 % en décembre et de 0,4 % en novembre. L'indice décélère progressivement depuis le début de 1997, au moment où il avait progressé au taux de 1 %. Une majorité des composantes (six sur dix) étaient toujours en hausse, avec en tête la demande des entreprises. Deux composantes étaient en baisse, celle du logement ayant enregistré le recul le plus marqué, tandis que deux sont demeurées inchangées.

Indice composite

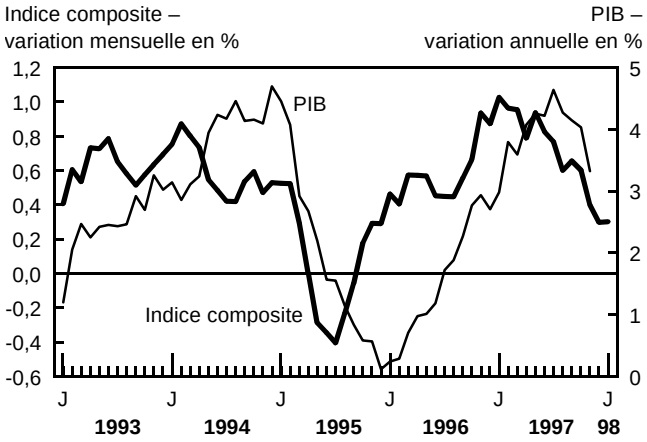

L'emploi dans les services aux entreprises et aux personnes a affiché un autre gain notable en janvier, portant le nombre de nouveaux emplois à près de 200 000 durant l'année écoulée. Cette accélération semble indiquer que l'investissement demeure ferme en ce début d'année. L'augmentation récente des nouvelles commandes est également attribuable, en grande partie, aux dépenses d'investissement.

Les dépenses des ménages sont demeurées partagées. L'indice du logement a enregistré la baisse la plus importante des neuf baisses consécutives déjà observées, les ventes de maisons existantes ayant encore reculé et les mises en chantier ayant été affaiblies par la hausse du taux d'inoccupation en Colombie-Britannique et par la tempête de verglas dans l'Est du pays. La tempête de verglas a également engendré une baisse des heures moyennes travaillées en janvier. Quant aux ventes de biens durables, elles ont fait meilleure figure, en particulier les ventes d'automobiles, fortement stimulées par les rabais des constructeurs.

Données stockées dans CANSIM: matrice 191.

Pour plus de renseignements sur l'économie, consultez le numéro de mars 1998 de *L'Observateur économique canadien* (11-010-XPB, 23 $ / 227 $), qui paraîtra à la fin mars. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Francine Roy au (613) 951-3627, Groupe de l'analyse de conjoncture. □

Indice composite

	Août 1997	Sept. 1997	Oct. 1997	Nov. 1997	Déc. 1997	Janv. 1998	Dernier mois de données disponibles
							var. en %
Indice avancé composite (1981=100)	**198,2**	**199,6**	**200,7**	**201,6**	**202,2**	**202,8**	**0,3**
Indice du logement (1981=100)[1]	131,4	130,3	129,9	129,3	128,5	127,1	-1,1
Emploi dans les services aux personnes et aux entreprises (en milliers)[2]	124	2 134	2 147	2 161	2 171	2 185	0,6
Indice du cours des actions TSE 300 (1975=1 000)	6 462	6 611	6 730	6 770	6 784	6 781	0,0
Offre de monnaie, M1 (en millions de $ de 1981)[2]	37 402	37 526	37 679	37 857	38 008	38 291	0,7
Indice avancé composite des États-Unis (1967=100)[3]	222,0	222,3	222,7	223,0	223,2	223,5	0,1
Fabrication							
Heures hebdomadaires de travail	39,6	39,7	39,6	39,5	39,4	39,3	-0,3
Nouvelles commandes – biens durables (en millions de $ de 1981)[4]	14 160	14 512	14 804	15 049	15 259	15 454	1,3
Ratio des livraisons aux stocks de produits finis[4]	1,68	1,69	1,69	1,69	1,69	1,69	0,00[5]
Commerce de détail							
Meubles et articles ménagers (en millions de $ de 1981)[4]	1 254,1	1 265,3	1 278,3	1 289,3	1 297,4	1 306,2	0,7
Ventes d'autres biens durables (en millions de $ de 1981)[4]	4 284,2	4 319,8	4 340,5	4 360,3	4 384,2	4 403,0	0,4
Indice composite non lissé	199,3	202,9	202,3	202,3	202,3	204,3	1,0

[1] *Indice composite des mises en chantier de logements (unités) et des ventes de maisons (service inter-agences).*
[2] *Données obtenues après déflation par l'indice des prix à la consommation.*
[3] *Les statistiques figurant sur cette ligne ont été publiées au cours du mois indiqué, mais portent sur le mois précédent.*
[4] *Les statistiques figurant sur cette ligne ont été publiées au cours du mois indiqué, mais portent sur deux mois avant.*
[5] *Différence par rapport au mois précédent.*

■

Fraude au Canada

1977 à 1996

Dans l'ensemble, le taux de fraudes a régressé pour une cinquième année consécutive en 1996, atteignant son plus faible niveau depuis deux décennies. Le principal facteur à l'origine de ce repli a été la baisse significative des fraudes par chèque. Les fraudes par carte de crédit ont toutefois considérablement augmenté durant les deux dernières années.

La police a déclaré juste un peu plus de 101 000 fraudes en 1996, représentant 7 % de tous les crimes contre les biens. Ce chiffre représentait un taux de 337 fraudes par tranche de 100 000 habitants, le taux le plus faible depuis deux décennies.

Il y a deux décennies, les fraudes par chèque représentaient 70 % de toutes les fraudes déclarées par la police. En 1996, ce pourcentage a chuté à seulement 40 %. Par contraste, les fraudes par carte de crédit représentaient seulement 7 % de toutes les fraudes il y a 20 ans, une proportion qui a plus que doublé pour atteindre 17 %.

Proportion des types de fraudes

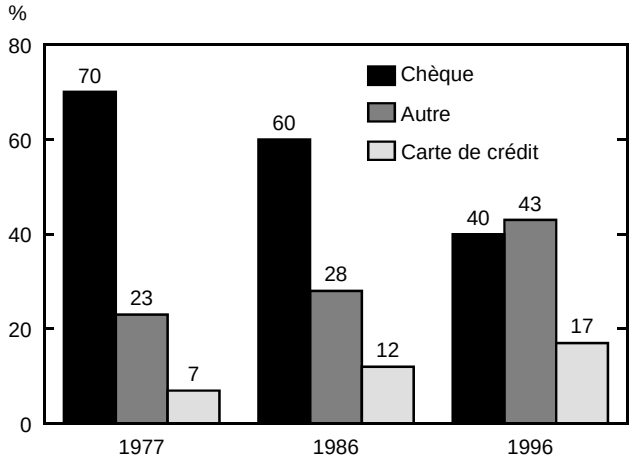

La police a déclaré 17 405 fraudes par carte de crédit en 1996, alors que les fraudes par chèque ont reculé pour la sixième année consécutive, pour s'établir à 40 343. De 1977 à 1986, le taux de fraudes par carte de crédit a connu une augmentation spectaculaire de 144 %. Ce taux a fluctué énormément pendant les huit années subséquentes, avant d'augmenter en flèche de 12 % en 1995 et de 13 % en 1996. Le taux de 1996 était le même que celui de 1986.

Les fraudes restantes sont regroupées dans la catégorie *autre* (l'emploi du télémarketing pour frauder, l'utilisation non autorisée d'ordinateurs, les manipulations frauduleuses d'opérations boursières, les suppositions de personnes, entre autres), dont bon nombre sont difficiles à repérer et à analyser. Le taux de ces fraudes a affiché une hausse substantielle de 66 % entre 1977 et 1986. Toutefois, en dépit de fluctuations annuelles, il n'a que légèrement progressé (+4 %) pendant la dernière décennie.

Note aux lecteurs

La fraude est définie comme toute tentative pour obtenir des biens, des services ou des gains financiers de façon non légitime, c'est-à-dire par supercherie ou par mensonge. Le présent communiqué est fondé sur le numéro de Juristat *publié aujourd'hui, dans lequel sont analysées des données sur trois catégories de fraudes déclarées à la police.*

***La fraude par chèque**, c'est-à-dire l'utilisation frauduleuse d'un billet à ordre ou au porteur (chèque), d'un chèque de voyage, d'un mandat-poste ou de tout fac-similé de chèque.*

***La fraude par carte de crédit**, c'est-à-dire tous les actes de nature frauduleuse impliquant l'utilisation ou le vol de cartes de crédit (toutes les cartes plastifiées, incluant les cartes de guichet automatique, émises par les grands magasins, les sociétés pétrolières, les établissements financiers et autres).*

***Les autres fraudes**, c'est-à-dire tous les autres types de fraudes qui ne sont pas déjà mentionnés. L'utilisation non autorisée d'ordinateurs, l'emploi de la poste pour frauder, l'emploi du télémarketing pour frauder, les manipulations frauduleuses d'opérations boursières et les suppositions de personnes sont tous des crimes classés dans cette dernière catégorie.*

Tendances relatives aux taux de fraudes

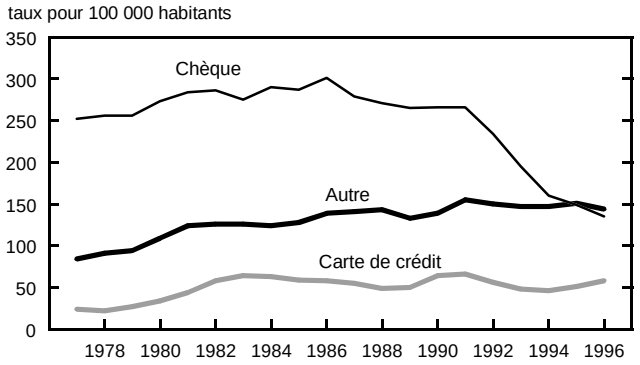

Les tendances relatives à divers types de fraudes durant les huit dernières années peuvent être attribuées à plusieurs facteurs, comme les pratiques de déclaration des victimes, les changements des activités de la police, les pratiques de déclaration des entreprises et des sociétés, l'utilisation accrue de services de sécurité privés, les difficultés à détecter de nouveaux types de fraudes et le changement global dans le comportement des consommateurs.

Selon les chiffres disponibles fournis par l'Association des banquiers canadiens, on comptait en 1994, 27 millions de cartes de crédit d'institutions financières en circulation au Canada, générant des ventes de plus de 60 milliards de dollars. Par comparaison, il y avait 25 millions de cartes l'année précédente, produisant des ventes de 40 milliards de dollars.

Pour la cinquième année consécutive, la Saskatchewan affiche le taux de fraudes le plus élevé

Pour la cinquième année consécutive, la Saskatchewan a déclaré le taux de fraudes le plus élevé de toutes les provinces et des territoires. À l'exception de 1987 et de 1992, cette province a maintenu cette tendance depuis 1981. En 1996, le Québec, Terre-Neuve, l'Ontario et les Territoires du Nord-Ouest ont enregistré des taux globaux de fraudes inférieurs à la moyenne nationale.

L'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et le Nouveau-Brunswick ont été les seules provinces à afficher des hausses des taux globaux de fraudes durant les dix dernières années.

En 1996, les taux globaux de fraudes étaient plus élevés dans les petites régions métropolitaines de recensement (RMR) et les petites villes, municipalités et collectivités rurales à l'extérieur des limites des RMR. Cette tendance n'est pas apparente pour tous les genres de fraudes, car les taux de fraudes impliquant des cartes de crédit sont plus élevés, dans l'ensemble, dans les grandes RMR. En 1996, toutefois, le taux le plus élevé a été affiché par l'une des petites RMR au Canada, c'est-à-dire Victoria. Pour Victoria, cette tendance se maintient depuis 1991.

Les fraudes sont uniques parmi les crimes contre les biens

Les fraudes ont des caractéristiques distinctes qui en font des infractions uniques parmi les crimes contre les biens. Par exemple, les pertes totales associées à ces infractions, en tant que conséquence directe et indirecte de ces crimes, peuvent dépasser les pertes causées par d'autres crimes contre les biens. Le Bureau d'assurance du Canada estime que de 10 % à 15 % des demandes de règlement présentées en vertu d'une assurance-automobile, d'une assurance des particuliers et d'une assurance commerciale sont frauduleusement fabriquées ou grossies, coûtant aux assurés 1,3 milliard de dollars par année.

Les chiffres de l'Association des banquiers canadiens révèlent qu'en 1996, les fraudes par carte de crédit ont coûté 83 millions de dollars au secteur, dont le tiers était attribuable aux contrefaçons. Ce montant représente une hausse marquée par rapport à la perte de 72,6 millions de dollars l'année précédente et à celle de 28,9 millions de dollars constatée en 1990.

Les fraudeurs ont un profil différent de celui des personnes arrêtées pour d'autres types de crimes contre les biens, comme l'introduction par effraction ou le vol. Toutefois, comme dans la plupart des autres crimes, les hommes représentent la majorité des personnes accusées (71 %). Mais la participation des femmes à des fraudes (29 %) est plus élevée que pour d'autres infractions contre les biens, à l'exception du vol de biens d'une valeur de 5 000 $ ou moins (31 %).

L'âge médian des fraudeurs était de 29 ans, alors que l'âge médian des personnes accusées d'autres crimes contre les biens était de 21 ans. Plus des deux tiers des fraudes sont commises par des personnes âgées de plus de 24 ans, alors que 60 % des autres types de crimes contre les biens le sont par des personnes âgées de 24 ans et moins. De plus, les infractions frauduleuses sont beaucoup plus

susceptibles d'être classées par la police que le sont la plupart des crimes contre les biens. Alors que plus de six affaires de fraude sur dix (63 %) ont été classées, cette proportion n'était que de deux sur dix (22 %) pour tous les crimes contre les biens.

La probation constitue la peine la plus courante

Une peine de probation a été imposée comme seule peine ou comme partie d'une combinaison de peines dans 60 % de toutes les condamnations. Une peine d'emprisonnement a été imposée comme unique peine dans 36 % des affaires de fraude soldées par une condamnation. La proportion de fraudeurs qui s sont vu imposer une peine d'emprisonnement était semblable pour toutes les condamnations pour crimes contre les biens (37 %) ainsi que pour les condamnations pour crimes avec violence (40 %).

La durée médiane des peines de probation était d'environ 15 mois (450 jours), ce qui est un peu plus long que la durée médiane des peines de probation pour toutes les affaires impliquant des crimes contre les biens. L'amende médiane était la même pour les fraudes que pour tous les crimes contre les biens (200 $). Par contraste, la durée médiane des peines d'emprisonnement imposées pour les affaires de fraude était de 60 jours, comparativement à 89 jours pour tous les crimes contre les biens.

Le *Juristat – L'évolution de la nature des fraudes au Canada*, vol. 18, n° 4 (85-002-XIF, 7 $ sur Internet et 85-002-XPF, 10 $ / 93 $) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec les Services d'information à la clientèle au (613) 951-9023 ou sans frais au 1 800 387-2231 ou encore avec Derek Janhevich au (613) 951-0038, Centre canadien de la statistique juridique. □

Tendances relatives aux fraudes
1977 à 1996

Année	Fraude par chèque			Fraude par carte de crédit		
	nombre	taux	var. du taux en % par rapport à l'année précédente	nombre	taux	var. du taux en % par rapport à l'année précédente
1977	59 899	252		5 672	24	
1978	61 439	256	1,5	5 201	22	-9,2
1979	62 199	256	0,2	6 562	27	24,9
1980	67 025	273	6,4	8 310	34	25,0
1981	70 707	284	4,2	10 840	44	28,8
1982	72 027	286	0,6	14 540	58	32,5
1983	70 047	275	-3,7	16 258	64	10,7
1984	74 541	290	5,4	16 268	63	-0,9
1985	74 472	287	-1,0	15 430	59	-6,0
1986	78 957	301	5,0	15 243	58	-2,2
1987	74 095	279	-7,4	14 702	55	-4,8
1988	72 967	271	-2,8	13 286	49	-10,8
1989	72 453	265	-2,5	13 716	50	1,4
1990	74 040	266	0,7	17 818	64	28,0
1991	74 659	266	-0,3	18 544	66	2,9
1992	66 823	234	-11,8	16 003	56	-15,0
1993	56 530	195	-16,6	13 932	48	-14,2
1994	46 872	160	-18,0	13 438	46	-4,6
1995	44 076	149	-7,1	15 238	51	12,0
1996	40 343	135	-9,5	17 405	58	12,9

Année	Autre fraude			Total des fraudes		
	nombre	taux	var. du taux en % par rapport à l'année précédente	nombre	taux	var. du taux en % par rapport à l'année précédente
1977	19 952	84		88 523	359	
1978	21 917	91	8,8	88 557	368	2,5
1979	22 923	94	3,6	91 684	378	2,5
1980	26 920	109	15,9	102 255	416	10,1
1981	30 780	124	12,9	113 327	451	8,5
1982	31 830	126	2,2	118 397	470	4,1
1983	32 065	126	-0,3	118 370	465	-1,0
1984	31 966	124	-1,3	122 775	478	2,7
1985	33 238	128	3,0	123 140	475	-0,6
1986	36 359	139	8,3	130 559	498	5,0
1987	37 345	141	1,4	126 142	475	-4,6
1988	38 519	143	1,8	124 772	464	-2,4
1989	36 464	133	-7,0	122 633	448	-3,5
1990	38 740	139	4,7	130 598	470	4,9
1991	43 690	155	11,5	136 893	487	3,6
1992	42 910	150	-3,2	125 736	441	-9,5
1993	42 584	147	-2,1	113 046	391	-11,3
1994	42 933	147	-0,2	103 243	353	-9,6
1995	44 610	151	2,6	103 924	351	-0,6
1996	43 259	144	-4,2	101 007	337	-3,9

Note: *Les taux sont calculés en fonction d'une population de 100 000 habitants.*

■

AUTRES COMMUNIQUÉS

Assurance-emploi

Décembre 1997 (données provisoires)

En décembre, le nombre de personnes ayant reçu des prestations ordinaires d'assurance-emploi était en baisse de 2,5 %, pour s'établir à 562 000. À l'exception de Terre-Neuve et des Territoires du Nord-Ouest, toutes les provinces et les territoires ont contribué à cette baisse. Le nombre de bénéficiaires ordinaires est demeuré relativement stable depuis la diminution de 24 % entre mars 1996 et avril 1997. En 1997, la moyenne mensuelle du nombre de bénéficiaires de prestations ordinaires (donnée non désaisonnalisée) était de 589 000, en baisse de 16,6 % comparativement à la moyenne de 1996. Il s'agit du plus faible niveau enregistré depuis 1980.

Nombre de bénéficiaires recevant des prestations ordinaires

	Déc. 1997	Nov. à déc. 1997
	données désaisonnalisées	
		var. en %
Canada	**562 390**	**-2,5**
Terre-Neuve	32 120	0,4
Île-du-Prince-Édouard	8 870	-2,0
Nouvelle-Écosse	29 720	-2,2
Nouveau-Brunswick	36 000	-1,8
Québec	201 700	-1,5
Ontario	136 690	-4,4
Manitoba	12 470	-7,7
Saskatchewan	9 500	-8,5
Alberta	25 390	-7,1
Colombie-Britannique	65 770	-2,2
Yukon	1 150	-8,8
Territoires du Nord-Ouest	1 080	1,6

En décembre, le montant des prestations ordinaires versées a baissé de 1,6 %, pour s'établir à 662,4 millions de dollars. Menées par l'Ontario (-5,8 %), quatre provinces au total ont contribué à cette baisse. D'avril 1996 à juillet 1997, les prestations ordinaires versées sont passées de 854,8 à 661,3 millions de dollars, en baisse de 22,6 %. Depuis juillet, les prestations ordinaires versées ont varié entre 645 et 681 millions de dollars. En 1997, les Canadiens ont reçu 8,5 milliards de dollars (donnée non désaisonnalisée) en prestations ordinaires, en baisse de 11,1 % par rapport à 1996. Cette baisse représente également le plus faible niveau enregistré depuis 1982.

Statistiques sur l'assurance-emploi

	Nov. 1997	Déc. 1997	Nov. à déc. 1997
	données désaisonnalisées		
			var. en %
Bénéficiaires ordinaires (en milliers)	577[p]	562[p]	-2,5
Montant versé (en millions de $)	673,2	662,4	-1,6
Demandes reçues (en milliers)	226	222	-1,5
	Déc. 1996	Déc. 1997	Déc. 1996 à déc. 1997
	données non désaisonnalisées		
			var. en %
Bénéficiaires (en milliers)	898	799[p]	-11,1
Bénéficiaires ordinaires (en milliers)	692	599[p]	-13,4
Demandes reçues (en milliers)	276	307	11,3
Montant versé (en millions de $)	940,4	1035,7	10,1
	données cumulatives (janvier à décembre)		
	1996	1997	1996 à 1997
			var. en %
Demandes reçues (en milliers)	2 973	2 767	-6,9
Montant versé (en millions de $)	13 070,0	11 996,4	-8,2

[p] *Données provisoires.*

Note: *«Bénéficiaires» inclut tous les prestataires de prestations ordinaires (p. ex. à cause d'un licenciement) ou de prestations spéciales (p. ex. pour cause de maladie).*

En décembre, le nombre de personnes ayant soumis une demande de prestations d'assurance-emploi a diminué de 1,5 %, s'établissant à 222 000. Ce nombre est à la baisse depuis mars 1996. En 1997, un total de 2,8 millions (donnée non désaisonnalisée) de demandes ont été soumises, un chiffre qui a

diminué de 6,9 % par rapport à 1996. Il s'agit du nombre le plus faible enregistré depuis 1980.

Données stockées dans CANSIM: matrices 26 (série 1,6), 5700 à 5717, 5735 et 5736.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Michael Scrim au (613) 951-4090, Division du travail. Télécopieur: (613) 951-4087. Internet: *labour@statcan.ca*. ■

Statistiques sur le broyage

Janvier 1998

Les triturateurs ont broyé 289 047 tonnes métriques de canola en janvier. La production d'huile a atteint 122 024 tonnes, tandis que celle de tourteaux s'est chiffrée à 179 502 tonnes.

Le broyage de canola a subi une légère baisse en janvier (-0,3 %) par rapport aux 289 983 tonnes broyées en décembre. Durant les six premiers mois de la campagne agricole de 1997-1998, les triturateurs ont broyé un record de 1 600 869 tonnes de canola, en hausse par rapport aux 1 368 095 tonnes des six premiers mois de 1996-1997.

Données stockées dans CANSIM: matrice 5687.

Le numéro de janvier 1998 de *La revue des céréales et des graines oléagineuses* (22-007-XPB, 15 $ / 149 $) paraîtra en avril prochain. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Rick Burroughs au (613) 951-2890, Commercialisation du grain, Division de l'agriculture. Internet: *burrric@statcan.ca*. ■

NOUVELLES PARUTIONS

La revue laitière, octobre à décembre 1997
Numéro au catalogue: 23-001QXPB
(Canada: 36$/119$; à l'extérieur du Canada: 36$US/119$US).

Scieries et ateliers de rabotage, décembre 1997
Numéro au catalogue: 35-003-XPB
(Canada: 12$/114$; à l'extérieur du Canada: 12$US/114$US).

Lampes électriques, ampoules et tubes, janvier 1998
Numéro au catalogue: 43-009-XPB
(Canada: 7$/62$; à l'extérieur du Canada: 7$US/62$US).

Laine minérale y compris les isolants en fibre de verre, janvier 1998
Numéro au catalogue: 44-004-XPB
(Canada: 7$/62$; à l'extérieur du Canada: 7$US/62$US).

Juristat – L'évolution de la nature des fraudes au Canada, 1996, vol. 18, nº 4 (version internet)
Numéro au catalogue: 85-002-XIF
(Canada: 7$; à l'extérieur du Canada: 7$US).

Juristat – L'évolution de la nature des fraudes au Canada, 1996, vol. 18, nº 4 (version papier)
Numéro au catalogue: 85-002-XPF
(Canada: 10$/93$; à l'extérieur du Canada: 10$US/93$US).

Les prix n'incluent pas les taxes de vente.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 1998. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.

Pour commander les publications

Simplifiez vos recherches en feuilletant le *Catalogue de Statistique Canada* (11-204-XPF, Canada 16$; à l'extérieur du Canada: 16$US). L'index des mots-clés vous aidera à trouver des données statistiques sur l'activité économique et sociale.

Pour commander les publications par téléphone:
Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez:	**1 800 267-6677**
Pour les autres pays, composez:	**1 613 951-7277**
Pour envoyer votre commande par télécopieur:	**1 800 889-9734**
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte:	**1 800 700-1033**
Internet:	**order@statcan.ca**

Pour commander par la poste, écrivez à: Gestion de la circulation, Division des opérations et de l'intégration, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.